

non aux expulsions !

Le Pamplémousse est une maison, qui était abandonnée depuis longtemps. Nous l'avons squattée, réhabilitée, transformée en un sympathique lieu de vie et parfois plus (goûters de quartier, etc.). Depuis le 13 juin 2001, le Pamplémousse risque l'expulsion. Celle-ci est illégale. En effet, nous devons bénéficier d'un délai de 2 mois. Or la justice et ses complices en ont décidé autrement, sans justification. Puisqu'ils sont en droit de nous expulser, on pourrait attendre d'eux l'application des lois de manière impartiale ! Ce n'est pas le cas, et c'est bien là une preuve de leur hypocrisie. Nous trouvons donc légitime notre lutte pour garder ce lieu le plus longtemps possible, quitte à en être expulsés par la force. Nous ne plierons pas, parce qu'il est plus important de faire vivre une maison que de la laisser pourrir pendant des années !

1 squat muré

=

Plein d'ouvertures !

Solidarité

avec les squats



résistance !